

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/11/2023

L'ANSSI inaugure sa nouvelle antenne à Rennes

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du Numérique, Stéphane Bouillon, secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, et Vincent Strubel, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), ont inauguré ce mercredi 22 novembre 2023 le nouveau site de l'agence à Rennes. Cette nouvelle antenne contribuera au renforcement de l'action de l'ANSSI en matière de cybersécurité et de cyberdéfense sur le territoire national.

Rennes, place forte de la cybersécurité

Avec son installation à Rennes, l'agence franchit une nouvelle étape dans son développement. Présente sur deux sites à Paris, à l'Hôtel national des Invalides et à la Tour Mercure, et depuis 2022 au Campus Cyber à La Défense, l'ANSSI a cette fois-ci choisi de s'implanter en Bretagne. Le choix, naturel, de Rennes s'inscrit dans la volonté de l'agence de renforcer les synergies avec l'écosystème public et privé, déjà implanté dans le bassin rennais et la région Bretagne dans son ensemble. La capitale bretonne détient en effet un rôle stratégique dans la protection des systèmes d'information avec la présence d'acteurs institutionnels majeurs, tels que la direction générale de l'armement (DGA), le ministère de l'Intérieur, le COMCYBER ou encore la direction interministérielle du numérique (DINUM), qui tirent profit de l'expertise historique du territoire en matière de sécurité numérique et d'un écosystème cyber privé très développé, comprenant des organismes de recherche et de formation, des industriels ainsi que des PME et start-ups spécialisées.

Jusqu'à 200 agents sur place

Le bâtiment « ArteFact », dans lequel l'ANSSI s'est installée, incarne l'alliance entre une expertise de pointe et l'innovation au cœur d'un quartier, La Courrouze, en pleine expansion. A l'horizon 2025, il accueillera jusqu'à 200 agents, une cinquantaine actuellement, dédiés à des missions de détection, de supervision des réseaux, de recherche (sur la sécurité des composants, la sécurité des réseaux et protocoles, et la sécurité des technologies sans-fils notamment) et de connaissance de la menace. De nouvelles activités seront également conduites, à l'instar de l'observatoire de la résilience de l'internet. En s'installant à Rennes, l'agence pourra compter sur un territoire dynamique et sur un vivier d'experts, alors que les besoins en recrutement dans le domaine de la cybersécurité s'accroîtront dans les années qui viennent.

« L'objectif qui nous a été donné est de doter la France d'une cyber résilience de premier rang, de gagner en efficacité opérationnelle et de travailler davantage en réseaux avec l'ensemble de nos partenaires de l'écosystème cyber. En rejoignant Rennes, l'ANSSI fait le choix d'un territoire reconnu pour son expertise et son dynamisme en matière de cybersécurité. Avec l'ensemble de ses agents, cette nouvelle antenne contribuera à la croissance et au rayonnement national et territorial de l'agence », explique Vincent Strubel, directeur général de l'ANSSI.

À propos de l'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité de la Première ministre.

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ANSSI - 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP

cyber.gouv.fr - communication@ssi.gouv.fr



Contact presse

Roxane ROSELL
roxane.rosell@ssi.gouv.fr
06 49 21 63 80
presse@ssi.gouv.fr